



Ports de Paris partenaire du programme « Abeille, sentinelle de l'environnement »

A partir du 4 avril 2013, quelques centaines de milliers d'abeilles vont prendre place sur les ports d'Ile-de-France, gérés par Ports de Paris. D'abord sur le Port de Bonneuil puis sur le Port de Gennevilliers, le long de la Marne et de la Seine. Une initiative à l'image de la politique environnementale ambitieuse de l'établissement public.

Préserver la biodiversité et enrichir le patrimoine naturel, une priorité de l'établissement

En matière de biodiversité comme dans de nombreux autres domaines, Ports de Paris applique une politique plus exigeante que ce que la loi sur l'Eau lui impose.

Le Port s'est notamment engagé, depuis 2005, à intégrer le maintien de la biodiversité dans chacun de ses projets d'aménagement (ratification de la charte régionale) et entend être un acteur engagé dans l'élaboration de la "trame verte et bleue", disposition du Grenelle de l'Environnement destinée à enrayer la perte de la biodiversité et à préserver et restaurer les continuités écologiques.

En installant des ruchers « Abeille, sentinelle de l'environnement » sur deux sites, Ports de Paris témoigne une nouvelle fois de son engagement en faveur de la biodiversité.

L'engagement environnemental, dans la nature même des activités de Ports de Paris

La promotion du transport fluvial, mode de transport propre et écologique (il émet 2.5 fois moins de Co₂ que le transport routier) constitue l'axe majeur de l'engagement environnemental de Ports de Paris. Cependant, au-delà de cette contribution essentielle à la réduction des gaz à effet de serre, l'établissement s'est engagé depuis 2007 dans un plan d'actions environnementales pour, certes, relever le défi du Grenelle de l'environnement, qui fixe comme objectif d'accroître de 25 % la part des modes de transport alternatifs à la route, mais aussi pour contribuer à la préservation des milieux naturels par la prise en compte de l'environnement dans la conception et l'exploitation de ses ports.

Suite à l'adoption de ce premier plan d'actions environnementales et afin de conforter les avancées ainsi réalisées, Ports de Paris a décidé, dans le cadre de son projet stratégique 2010-2015, de mettre en œuvre une politique

environnementale globale à l'échelle de l'établissement, inscrite dans une logique d'amélioration continue de sa performance environnementale.

Cette politique se traduit par la mise en place d'un système de management environnemental dont les axes prioritaires sont :

- maîtriser les impacts et risques environnementaux des ports ;
- inscrire les ports dans leur contexte environnemental et préserver les milieux naturels ;
- être exemplaire en mettant en œuvre des pratiques et technologies respectueuses de l'environnement, y compris dans les activités administratives ;
- engager des opérations pilotes visant à déployer les exigences requises pour une certification ISO14001.

Ces engagements qui mobilisent tous les services de Ports de Paris, sont partagés avec l'ensemble des clients et partenaires mobilisés autour de ces exigences d'exemplarité environnementale.

C'est à ces conditions que Ports de Paris souhaite accompagner de manière durable l'essor du transport fluvial et mettre le fleuve et ses ports au service de l'environnement, de l'agglomération, des villes et de ses habitants.

Ports de Paris et la protection de l'environnement c'est notamment :

- **16 % du budget de Ports de Paris**, soit 7,5 M€, consacré aux dépenses environnementales en 2011
- **11,5 M€ investis** par Ports de Paris entre 2002 et 2011 pour créer ou réhabiliter les réseaux et ouvrages de **traitement d'eaux usées ou pluviales**
- **Aménagements écologiques de berges**, comprenant la création de frayères (Bonneuil-sur-Marne, Limay, Gennevilliers, ...)
- Mise en place de **schémas d'aménagement et de développement durable** des plates-formes multimodales pour une meilleure intégration urbaine, paysagère et environnementale
- Réhabilitation des ports urbains qui conjugue **intégration et mixité d'usage**
- Mise en place et pilotage de la **Charte Sable en Seine** signée par de nombreuses entreprises du BTP pour améliorer la qualité des aménagements, leur entretien et la prévention des pollutions...
- Mise en œuvre **d'opérations pilote de certification ISO 14001** portant sur la création de plates-formes portuaires (Triel et Port Seine Métropole) et l'exploitation de la plate-forme de Gennevilliers (démarche en cours)

Pour en savoir plus, consultez la brochure Ports de Paris, Eco Acteur de la ville

<http://www.paris-ports.fr/>

A propos Ports de Paris : Avec près de 21 millions de tonnes de marchandises transportées par voie d'eau en 2010, Ports de Paris occupe aujourd'hui la première place des ports fluviaux français et la deuxième à l'échelle de l'Europe. Il est par ailleurs, grâce aux transports de passagers, le premier port intérieur touristique mondial. Ces bonnes performances s'inscrivent dans un contexte de renouveau du transport fluvial en Ile-de-France après une période de crise depuis ces trente dernières années